

Convocation des Elus
le : **01 OCT. 2018**
Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le: **28 DEC. 2018**

ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL
YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 décembre 2018

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

L'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.3312-1,

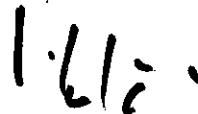
Après avoir pris connaissance de la communication écrite de Monsieur le Président de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine relative aux orientations budgétaires de l'EPI pour l'exercice 2019,

Sa commission Finances entendue,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil d'administration prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) relatif à l'exercice 2019 du budget principal et du budget annexe de l'archéologie préventive.

Le Président de l'Etablissement public interdépartemental
Yvelines / Hauts-de-Seine



Patrick DEVEDJIAN
Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181219-2018-EPI-CA-81-
DE
Date de télétransmission : 28/12/2018
Date de réception préfecture : 28/12/2018